

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 07929 Numéro SIREN : 789 694 635 Nom ou dénomination : AA DREAM
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2023 sous le numéro de dépôt 8255

13 JUL. 2023

2255

Compte conforme
à la loi de 1966

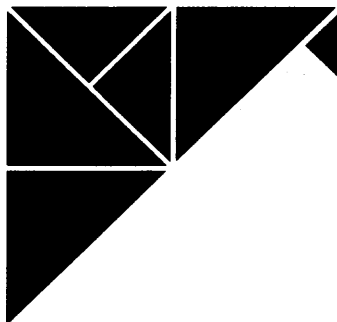
SARL AA DREAM

12 Allée Max Jacob

93270 SEVRAN

Siret : 78969463500010

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021



ficoma

GROUPE FICOMA

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL AA DREAM** relatifs à l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 235 510 euros

Chiffre d'affaires : 39 301 euros

Résultat net comptable : 1 077 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LA VARENNE SAINT HILAIRE
Le 19/06/2023

Signature

Etats financiers au 31/12/2021

Comptes Annuels

FICOMA VAL DE MARNE	SARL AA DREAM	Page : 3
---------------------	---------------	----------

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	23 622	22 537	1 085	5 809
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	25 600		25 600	25 600
	Constructions	230 400	45 067	185 333	195 413
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 500	2 000	500	500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		282 122	69 604	212 518	227 323
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	20 653		20 653	13 407
	Autres créances	160		160	760
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 179		2 179	2 129
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				3 701
	TOTAL (III)	22 991		22 991	19 997
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		305 114	69 604	235 510	247 320

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

FICOMA VAL DE MARNE	SARL AA DREAM	Page : 4
---------------------	---------------	----------

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	17 903	10 548
	Résultat de l'exercice	1 077	7 355
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	20 080	19 003
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	193 518	209 494
	Emprunts et dettes financières divers (3)	10 980	9 624
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 620	3 120
	Dettes fiscales et sociales	8 312	6 079
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	215 430	228 317
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	235 510	247 320
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 076,96	7 355,02
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	38 182	228 317
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

FICOMA VAL DE MARNE

SARL AA DREAM

Page :

5

Détail de l'Actif

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	212 518	90,24	227 323	91,91	(14 804)	-6,51
Frais d'établissement	1 085	0,46	5 809	2,35	(4 724)	-81,33
Frais d'établissement	23 622	10,03	23 622	9,55		
Amort. Frais d'établissement	(22 537)	-9,57	(17 813)	-7,20	(4 724)	-26,52
Terrains	25 600	10,87	25 600	10,35		
Terrains	25 600	10,87	25 600	10,35		
Constructions	185 333	78,69	195 413	79,01	(10 080)	-5,16
Bâtiments	230 400	97,83	230 400	93,16		
Amort. batiments	(45 067)	-19,14	(34 987)	-14,15	(10 080)	-28,81
Autres participations	500	0,21	500	0,20		
Titres de participations DREAM	500	0,21	500	0,20		
Titres de participation ELERLE	2 000	0,85	2 000	0,81		
Dépré. Titres de participation	(2 000)	-0,85	(2 000)	-0,81		
TOTAL III - Actif Circulant NET	22 991	9,76	19 997	8,09	2 994	14,97
Créances clients et comptes rattachés	20 653	8,77	13 407	5,42	7 245	54,04
Clients	20 653	8,77	13 407	5,42	7 245	54,04
Autres créances	160	0,07	760	0,31	(600)	-78,95
TVA sur factures non parvenues	160	0,07	160	0,06		
Autres comptes débiteurs/crédi			600	0,24	(600)	-100,00
Disponibilités	2 179	0,93	2 129	0,86	49	2,31
Banque CIC	2 179	0,93	2 129	0,86	49	2,31
Charges constatées d'avance			3 701	1,50	(3 701)	-100,00
Charges constatées d'avance			3 701	1,50	(3 701)	-100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF	235 510	100,00	247 320	100,00	(11 810)	-4,78

FICOMA VAL DE MARNE	SARL AA DREAM	Page : 6
---------------------	---------------	----------

Détail du Passif

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	20 080	8,53	19 003	7,68	1 077	5,67
Capital Social ou individuel	1 000	0,42	1 000	0,40		
Capital souscrit-appelé, versé	1 000	0,42	1 000	0,40		
Réserve légale	100	0,04	100	0,04		
Réserve légale	100	0,04	100	0,04		
Report à nouveau	17 903	7,60	10 548	4,26	7 355	69,73
Report à nouveau (créiteur)	17 903	7,60	10 548	4,26	7 355	69,73
Résultat de l'exercice	1 077	0,46	7 355	2,97	(6 278)	-85,36
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	215 430	91,47	228 317	92,32	(12 887)	-5,64
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	193 518	82,17	209 494	84,71	(15 977)	-7,63
EMPRUNT CIC N°1001120206800202	117 172	49,75	127 233	51,44	(10 061)	-7,91
EMPRUNT CIC N°10011 202068 04	76 345	32,42	82 261	33,26	(5 916)	-7,19
Emprunts et dettes financières divers	10 980	4,66	9 624	3,89	1 356	14,09
Dépôts et cautionnements reçus	1 750	0,74	1 750	0,71		
Aurore Lanzenberg	9 230	3,92	7 874	3,18	1 356	17,22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 620	1,11	3 120	1,26	(500)	-16,03
Fournisseurs	1 660	0,70	2 160	0,87	(500)	-23,15
Fournisseurs - fact. non parve	960	0,41	960	0,39		
Dettes fiscales et sociales	8 312	3,53	6 079	2,46	2 233	36,74
Etat impôts sur les bénéfices	2 405	1,02	2 390	0,97	15	0,63
TVA à décaisser	2 637	1,12	3 006	1,22	(369)	-12,28
TVA ded. Achats B/S à 20 %						
TVA coll. Ventes à 20 %						
Etat - Autres charges à payer	3 270	1,39	683	0,28	2 587	378,77
TOTAL DU BILAN PASSIF	235 510	100,00	247 320	100,00	(11 810)	-4,78

FICOMA VAL DE MARNE	SARL AA DREAM	Page : 11
---------------------	---------------	-----------

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	39 301	100,00	39 801	100,00	(500)	-1,26
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	39 301	100,00	39 801	100,00	(500)	-1,26
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	39 301	100,00	39 801	100,00	(500)	-1,26
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	39 301	100,00	39 801	100,00	(500)	-1,26
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	1 713	4,36	1 185	2,98	529	44,63
- Autres charges externes	10 486	26,68	11 385	28,60	(898)	-7,89
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	12 199	31,04	12 569	31,58	(370)	-2,94
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	27 102	68,96	27 232	68,42	(130)	-0,48
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	7 313	18,61	2 926	7,35	4 387	149,93
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	19 789	50,35	24 306	61,07	(4 517)	-18,58
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						-100,0
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	14 804	37,67	14 804	37,20		
- Autres charges de gestion courante			3	0,01	(3)	-100,0
RÉSULTAT EXPLOITATION	4 985	12,68	9 499	23,87	(4 515)	-47,53
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	3 538	9,00	1 912	4,80	1 626	85,01
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 447	3,68	7 587	19,06	(6 140)	-80,93
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	355	0,90	232	0,58	123	53,02
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(355)	-0,90	(232)	-0,58	(123)	-53,02
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	15	0,04			15	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 077	2,74	7 355	18,48	(6 278)	-85,36

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	39 301	100,00	39 801	100,00	(500)	-1,26
Marge commerciale						
Production vendue Services	39 301	100,00	39 801	100,00	(500)	-1,26
Prestations de services	15 700	39,95	16 200	40,70	(500)	-3,09
Produits des activités annexes	21 201	53,95	21 201	53,27		
Charges refacturés	2 400	6,11	2 400	6,03		
Production de l'exercice	39 301	100,00	39 801	100,00	(500)	-1,26
Marge brute de production	39 301	100,00	39 801	100,00	(500)	-1,26
Production de l'exercice + Marge commerciale	39 301	100,00	39 801	100,00	(500)	-1,26
Achats non stockés matières et fournitures	1 713	4,36	1 185	2,98	529	44,63
Fournitures Entretien, petit é			959	2,41	(959)	-100,00
Fournitures administratives			185	0,47	(185)	-100,00
Autres matères et fournitures	1 713	4,36	40	0,10	1 673	N/S
Autres charges externes	10 486	26,68	11 385	28,60	(898)	-7,89
Charges locatives et coproprié	6 481	16,49	4 971	12,49	1 510	30,38
Entretien et réparations s/ im			4 167	10,47	(4 167)	-100,00
Primes d'assurance	925	2,35	555	1,39	370	66,74
Documentation générale			150	0,38	(150)	-100,00
Honoraires	2 400	6,11	800	2,01	1 600	200,00
Frais d'actes et contencieux			99	0,25	(99)	-100,00
Prestations de services bancai	680	1,73	642	1,61	37	5,79
Valeur ajoutée produite	27 102	68,96	27 232	68,42	(130)	-0,48
Impôts, taxes & versements assimilés autres	7 313	18,61	2 926	7,35	4 387	149,93
CFE	357	0,91	605	1,52	(248)	-40,99
TAXE FONCIERE	6 956	17,70	2 321	5,83	4 635	199,70
Excédent brut d'exploitation	19 789	50,35	24 306	61,07	(4 517)	-18,58
Autres produits d'exploitation						
Produits divers gestion couran						-100,00
Dotations aux amortissements et provisions	14 804	37,67	14 804	37,20		
Dot. amort. s/immobil. incorpo	4 724	12,02	4 724	11,87		
Dot. amort. s/immobil. corpore	10 080	25,65	10 080	25,33		
Autres charges de gestion courante			3	0,01	(3)	-100,00
Charges de gestion courante			3	0,01	(3)	-100,00
Résultat d'exploitation	4 985	12,68	9 499	23,87	(4 515)	-47,53
Charges financières	3 538	9,00	1 912	4,80	1 626	85,01
Intérêts sur emprunts et dette	3 538	9,00	1 912	4,80	1 626	85,01
Résultat courant avant impôts	1 447	3,68	7 587	19,06	(6 140)	-80,93
Charges exceptionnelles	355	0,90	232	0,58	123	53,02

FICOMA VAL DE MARNE

SARL AA DREAM

Page : 13

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Amendes et pénalités		355 0,90		232 0,58	123	53,02
Résultat exceptionnel		(355) -0,90		(232) -0,58	(123)	-53,02
Impôts sur les bénéfices		15 0,04			15	
Impôts sur les bénéfices		15 0,04			15	
Résultat de l'exercice		1 077 2,74		7 355 18,48	(6 278)	-85,36

Etats financiers au 31/12/2021

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **235 510** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **39 301** euros et un total **charges** de **38 224** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 077** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

--

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	17 813	4 724		22 537
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 813	4 724		22 537
CORPORELLES	Terrains	34 987	10 080		45 067
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 987	10 080		45 067
TOTAL		52 800	14 804		67 604

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	20 653	20 653	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	160	160	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	20 813	20 813	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	193 518	16 270	85 017	92 231
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 750	1 750		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 620	2 620		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	2 405	2 405		
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 637	2 637		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 270	3 270		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	9 230	9 230		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	215 430	38 182	85 017	92 231
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		15 977			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		9 230			

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	2 000			2 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 000			2 000
TOTAL GENERAL		2 000			2 000

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--

Etats financiers au 31/12/2021

Liasse Fiscale



01012021

31122021

X

SIE VILLEPINTÉ
50 Allée Impressionnistes
ZA Paris Nord II - Immeuble L'Étoile
93420 VILLEPINTÉ

Adresse de l'entreprise
différente de l'adresse fiscale ?
Si oui, adresse de l'entreprise :
principal établissement

A IDENTIFICATION

SARL AA DREAM
12 Allée Max Jacob

93270 SEVRAN

78969463500010

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
CONSEILS POUR LES AFFAIRES

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Indiquer la composition et n° d'identification de la société mère :

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

0

Plus-values imposables
au titre de l'exercice

101

Impôt de la ligne 30
du 2038A ou 372 du 2038B

Montant des plus-values imposables au titre de l'exercice

15%

Plus-values à long
terme imposables
(art. 151 bis C du CGI)

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

Plus-values exonérées
art. 238 quinquies

15%

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065S)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été
compensés par l'entreprise (66,66 %)

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom,
adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ
L'assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom,
adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF ☐ Désignation du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viséur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : FICOMA VAL DE MARNE 9/11 avenue de l'Almu 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viséur conventionné :
N° d'agrément

A SEVRAN le 19/06/2023 Signature et qualité du déclarant A. LANZENBERG Gerante

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

1234567891011121314151617181920212223242526272829303132333435363738394041424344454647484950515253545556575859606162636465666768697071727374757677787980818283848586878889909192939495969798991001011021031041051061071081091101111121131141151161171181191201211221231241251261271281291301311321331341351361371381391401411421431441451461471481491501511521531541551561571581591601611621631641651661671681691701711721731741751761771781791801811821831841851861871881891901911921931941951961971981992002012022032042052062072082092102112122132142152162172182192202212222232242252262272282292302312322332342352362372382392402412422432442452462472482492502512522532542552562572582592602612622632642652662672682692702712722732742752762772782792802812822832842852862872882892902912922932942952962972982993003013023033043053063073083093103113123133143153163173183193203213223233243253263273283293303313323333343353363373383393403413423433443453463473483493503513523533543553563573583593603613623633643653663673683693703713723733743753763773783793803813823833843853863873883893903913923933943953963973983994004014024034044054064074084094104114124134144154164174184194204214224234244254264274284294304314324334344354364374384394404414424434444454464474484494504514524534544554564574584594604614624634644654664674684694704714724734744754764774784794804814824834844854864874884894904914924934944954964974984995005015025035045055065075085095105115125135145155165175185195205215225235245255265275285295305315325335345355365375385395405415425435445455465475485495505515525535545555565575585595605615625635645655665675685695705715725735745755765775785795805815825835845855865875885895905915925935945955965975985996006016026036046056066076086096106116126136146156166176186196206216226236246256266276286296306316326336346356366376386396406416426436446456466476486496506516526536546556566576586596606616626636646656666676686696706716726736746756766776786796806816826836846856866876886896906916926936946956966976986997007017027037047057067077087097107117127137147157167177187197207217227237247257267277287297307317327337347357367377387397407417427437447457467477487497507517527537547557567577587597607617627637647657667677687697707717727737747757767777787797807817827837847857867877887897907917927937947957967977987998008018028038048058068078088098108118128138148158168178188198208218228238248258268278288298308318328338348358368378388398408418428438448458468478488498508518528538548558568578588598608618628638648658668678688698708718728738748758768778788798808818828838848858868878888898908918928938948958968978988999009019029039049059069079089099109119129139149159169179189199209219229239249259269279289299309319329339349359369379389399409419429439449459469479489499509519529539549559569579589599609619629639649659669679689699709719729739749759769779789799809819829839849859869879889899909919929939949959969979989991000100110021003100410051006100710081009101010111012101310141015101610171018101910201021102210231024102510261027102810291030103110321033103410351036103710381039104010411042104310441045104610471048104910501051105210531054105510561057105810591060106110621063106410651066106710681069107010711072107310741075107610771078107910801081108210831084108510861087108810891090109110921093109410951096109710981099110011011102110311041105110611071108110911101111111211131114111511161117111811191120112111221123112411251126112711281129113011311132113311341135113611371138113911401141114211431144114511461147114811491150115111521153115411551156115711581159116011611162116311641165116611671168116911701171117211731174117511761177117811791180118111821183118411851186118711881189119011911192119311941195119611971198119912001201120212031204120512061207120812091210121112121213121412151216121712181219122012211222122312241225122612271228122912301231123212331234123512361237123812391240124112421243124412451246124712481249125012511252125312541255125612571258125912601261126212631264126512661267126812691270127112721273127412751276127712781279128012811282128312841285128612871288128912901291129212931294129512961297129812991300130113021303130413051306130713081309131013111312131313141315131613171318131913201321132213231324132513261327132813291330133113321333133413351336133713381339134013411342134313441345134613471348134913501351135213531354135513561357135813591360136113621363136413651366136713681369137013711372137313741375137613771378137913801381138213831384138513861387138813891390139113921393139413951396139713981399140014011402140314041405140614071408140914101411141214131414141514161417141814191420142114221423142414251426142714281429143014311432143314341435143614371438143914401441144214431444144514461447144814491450145114521453145414551456145714581459146014611462146314641465146614671468146914701471147214731474147514761477147814791480148114821483148414851486148714881489149014911492149314941495149614971498149915001501150215031504150515061507150815091510151115121513151415151516151715181519152015211522152315241525152615271528152915301531153215331534153515361537153815391540154115421543154415451546154715481549155015511552155315541555155615571558155915601561156215631564156515661567156815691570157115721573157415751576157715781579158015811582158315841585158615871588158915901591159215931594159515961597159815991600160116021603160416051606160716081609161016111612161316141615161616171618161916201621162216231624162516261627162816291630163116321633163416351636163716381639164016411642164316441645164616471648164916501651165216531654165516561657165816591660166116621663166416651666166716681669167016711672167316741675167616771678167916801681168216831684168516861687168816891690169116921693169416951696169716981699170017011702170317041705170617071708170917101711171217131714171517161717171817191720172117221723172417251726172717281729173017311732173317341735173617371738173917401741174217431744174517461747174817491750175117521753175417551756175717581759176017611762176317641765176617671768176917701771177217731774177517761777177817791780178117821783178417851786178717881789179017911792179317941795179617971798179918001801180218031804180518061807180818091810181118121813181418151816181718181819182018211822182318241825182618271828182918301831183218331834183518361837183818391840184118421843184418451846184718481849185018511852185318541855185618571858185918601861186218631864186518661867186818691870187118721873187418751876187718781879188018811882188318841885188618871888188918901891189218931894189518961897189818991900190119021903190419051906190719081909191019111912191319141915191619171918191919201921192219231924192519261927192819291930193119321933193419351936193719381939194019411942194319441945194619471948194919501951195219531954195519561957195819591960196119621963196419651966196719681969197019711972197319741975197619771978197919801981198219831984198519861987198819891990199119921993199419951996199719981999200020012002200320042005200620072008200920102011201220132014201520162017201820192020202120222023202420252026202720282029203020312032203320342035203620372038203920402041204220432044204520462047204820492050205120522053205420552056205720582059206020612062206320642065206620672068206920702071207220732074207520762077207820792080208120822083208420852086208720882089209020912092209320942095209620972098209921002101210221032104210521062107210821092110211121122113211421152116211721182119212021212122212321242125212621272128212921302131213221332134213521362137213821392140214121422143214421452146214721482149215021512152215321542155215621572158215921602161216221632164216521662167216821692170217121722173217421752176217721782179218021812182218321842185218621872188218921902191219221932194219521962197219821992200220122022203220422052206220722082209221022112212221322142215221622172218221922202221222222232224222522262227222822292230223122322233223422352236223722382239224022412242224322442245224622472248224922502251225222532254225522562257225822592260226122622263226422652266226722682269227022712272227322742275227622772278227922802281228222832284228522862287228822892290229122922293229422952296229722982299230023012302230323042305230623072308230923102311231223132314231523162317231823192320232123222323232423252326232723282329233023312332233323342335233623372338233923402341234223432344234523462347234823492350235123522353235423552356235723582359236023612362236323642365236623672368236923702371237223732374237523762377237823792380238123822383238423852386238723882389239023912392239323942395239623972398239924002401240224032404240524062407240824092410241124122413241424152416241724182419242024212422242324242425242624272428242924302431243224332434243524362437243824392440244124422443244424452446244724482449245024512452245324542455245624572458245924602461246224632464246524662467246824692470247124722473247424752476247724782479248024812482248324842485248624872488248924902491249224932494249524962497249824992500250125022503250425052506250725082509251025112512251325142515251625172518251925202521252225232524252525262527252825292530253125322533253425352536253725382539254025412542254325442545254625472548254925502551255225532554255525562557255825592560256125622563256425652566256725682569257025712572257325742575257625772578257925802581258225832584258525862587258825892590259125922593259425952596259725982599260026012602260326042605260626072608260926102611261226132614261526162617261826192620262126222623262426252626262726282629263026312632263326342635263626372638263926402641264226432644264526462647264826492650265126522653265426552656265726582659266026612662266326642665266626672668266926702671267226732674267526762677267826792680268126822683268426852686268726882689269026912692269326942695269626972698269927002701270227032704270527062707270827092710271127122713271427152716271727182719272027212722272327242725272627272728272927302731273227332734273527362737273827392740274127422743274427452746274727482749275027512752275327542755275627572758275927602761276227632764276527662767276827692770277127722773277427752776277727782779278027812782278327842785278627872788278927902791279227932794279527962797279827992800280128022803280428052806280728082809281028112812281328142815281628172818281928202821282228232824282528262827282828292830283128322833283428352836283728382839284028412842284328442845284628472848284928502851285228532854285528562857285828592860286128622863286428652866286728682869287028712872287328742875287628772878287928802881288228832884288528862887288828892890289128922893289428952896289728982899290029012902290329042905290629072908290929102911291229132914291529162917291829192920292129222923292429252926292729282929293029312932293329342935293629372938293929402941294229432944294529462947294829492950295129522953295429552956295729582959296029612962296329642965296629672968296929702971297229732974297529762977297829792980298129822983298429852986298729882989299029912992299329942995299629972998299930003001300230033004300530063007300830093010301130123013301430153016301730183019302030213022302330243025302630273028302930303031303230333034303530363037303830393040304130423043304430453046304730483049305030513052305330543055305630573058305930603061306230633064306530663067306830693070307130723073307430753076307730783079308030813082308330843085308630873088308930903091309230933094309530963097309830993100310131023103310431053106310731083109311031113112311331143115311631173118311931203121312231233124312531263127312831293130313131323133313431353136313731383139314031413142314331443145314631473148314931503151315231533154315531563157315831593160316131623163316431653166316731683169317031713172317331743175317631773178317931803181318231833184318531863187318831893190319131923193319431953196319731983199320032013202320332043205320632073208320932103211321232133214321532163217321832193220322132223223322243225322632273228322932303231323232333234323532363237323832393240324132423243324432453246324732483249325032513252325332543255325632573258325932603261326232633264326532663267326832693270327132723273327432753276327732783279328032813282328332843285328632873288328932903291329232933294329532963297329832993300330133023303330433053306330733083309331033113312331333143

K DIVERS

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL)

(voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I <i>à ter</i> et <i>à quater</i>)	Taux de 19 %

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SARL AA DREAM			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 12 Allée Max Jacob			93270 SEVRAN					
Numéro SIRET * 7 8 9 6 9 4 6 3 5 0 0 0 1 0			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122021					
			N-1 31122020					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	23 622	AC	22 537	1 085	5 809
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	25 600	AO		25 600	25 600
		Constructions	AP	230 400	AQ	45 067	185 333	195 413
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	2 500	CV	2 000	500	500
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)			BJ	282 122	BK	69 604	212 518	227 323
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	20 653	BY		20 653	13 407
		Autres créances (3)	BZ	160	CA		160	760
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	2 179	CG		2 179	2 129	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			3 701	
	TOTAL (III)	CJ	22 991	CK		22 991	19 997	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)			CO	305 114	LA	69 604	235 510	247 320
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise SARL AA DREAM			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	17 903	10 548
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 077	7 355
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	20 080
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	193 518	209 494
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 980	9 624
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 620	3 120
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 312	6 079
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	215 430	228 317
Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	235 510	247 320
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 182	228 317
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FICOMA VAL DE MARNE

SARL AA DREAM

Page :

29

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2021

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
671200 - Amendes et pénalités	355	
Totalisation	355	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL AA DREAM										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	23 622		D8			D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD			KE			KF				
CORPORELLES	Terrains				KG	25 600		KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	230 400		KK			KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP			KQ			KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS			KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV			KW			KX			
		Matériel de transport *				KY			KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB			LC			LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes				LK			LL			LM				
	TOTAL III				LN	256 000		LO			LP				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T			
		Autres participations				8U	2 500		8V			8W			
		Autres titres immobilisés				1P			1R			1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U			1V					
TOTAL IV				LQ	2 500		LR			LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	282 122		ØH			ØJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN			CØ			DØ	23 622		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO			LV			LW			IX			
CORPORELLES	Terrains		IP			LX			LY	25 600		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB	230 400		MC			
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS			MG			MH			MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ			MK			ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU			MM			MN			MO		
		Matériel de transport		IV			MP			MQ			MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS			MT			MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes		NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III		IY			NG			NH	256 000		NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU			M7			ØW		
		Autres participations		IØ			ØX			ØY	2 500		ØZ		
		Autres titres immobilisés		11			2B			2C			2D		
Prêts et autres immobilisations financières		12			2E			2F			2G				
TOTAL IV		13			NJ			NK	2 500		2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14			ØK			ØL	282 122		ØM			

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL AA DREAM**

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AA DREAM										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY	17 813	EL	4 724	EM		EN	22 537	
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK	17 813	RM	4 724	RN		RO	22 537	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM	34 987	PN	10 080	PO		PQ	45 067	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL II		QU	34 987	QV	10 080	QW		QX	45 067	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	52 800	ØP	14 804	ØQ		ØR	67 604	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AA DREAM								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	2 000	9V		9W		9X	2 000
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	2 000	TY		TZ		UA	2 000
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	2 000	UB		UC		UD	2 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SARL AA DREAM										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	20 653		20 653			
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)				ZI						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	160		160			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR						
	Charges constatées d'avance				VS						
	TOTAUX				VT	20 813	VU	20 813	VV		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
					VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	193 518	16 270	85 017	92 231				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 750	1 750							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 620	2 620							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 405	2 405						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 637	2 637						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 270	3 270						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	9 230	9 230							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	215 430	VZ	38 182	85 017	92 231				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	9 230		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	15 977	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SARL AA DREAM						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122021		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	1 077
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)								WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)								WI	
	Amendes et pénalités								WJ	355
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	15
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE								WL	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI								L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme									
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)									
	- imposées au taux de 0 %									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *									
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)								SU		
Zones d'entreprises * (activité exonérée)								SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro								M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
TOTAL I								WR	1 447	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme									
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									
	- imposées au taux de 0 %									
	- imposées au taux de 19 %									
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
	- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
Régime des sociétés mères et des filiales *										
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									
	Majoration d'amortissement *									
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)								K9	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)								ØV	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)								PP	
	Entreprises nouvelles 44 sexies								L2	
Société investissement immobilier cotée (art. 208C)								K3		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)								IF		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC		
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)								L5		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)								PA		
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)								XC		
Zone de développement prioritaire (art.44 septidécies)								PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)								X9		
Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite								YH		
Créance dérogée par le report en arrière de déficit								ZI		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)								YA		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)								YB		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)								YC		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)								YD		
Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)								YI		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)								YL		
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								XI	1 447	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	101	
								XO	0	

FICOMA VAL DE MARNE

SARL AA DREAM

Page : 36

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2021

Libellé	Montant
---------	---------

Totalisation

FICOMA VAL DE MARNE

SARL AA DREAM

Page :

37

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2021

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SARL AA DREAM		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 346	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	1 346	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

FICOMA VAL DE MARNE

SARL AA DREAM

Page :

39

2058B - Détail des provisions pour dépréciation au 31/12/2021

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

Désignation de l'entreprise : SARL AA DREAM										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	10 548	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	7 355		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
	TOTAL I	ØF	17 903			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	17 903					
					TOTAL II		ZH	17 903					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	6 481	4 971						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 400	899						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	3 318	6 699						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	12 199	12 569						
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	357	605						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	6 956	2 321						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	7 313	2 926						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	3 140	3 240						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	503	1 250						
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *				ØB								
DIVERS	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL						
			Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO						
			Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale. JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AA DREAM						Néant ☐	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
	①	②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦	⑧	⑨	⑩				
			19%	15% ou 12,80%	0%	⑪	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL AA DREAM**

Néant ☐ *

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
● Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ● ou 12,80 % ●.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ● *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ● *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3				
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL AA DREAM				Néant ☐ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2059-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AA DREAM			Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel	YP			
dont apprentis	YF			
dont handicapés	YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	39 301		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT			
TOTAL 1	OX	39 301		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Variation positive des stocks	OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 2	OM			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	ON	1 713		
Variation négative des stocks	OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	10 486		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
TOTAL 3	OJ	12 199		
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	27 102	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.				
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX			
Effectifs au sens de la CVAE	EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX			
Période de référence	GY		GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 78969463500010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AA DREAM

ADRESSE (voie) 12 Allée Max Jacob

CODE POSTAL 93270

VILLE SEVRAN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique LANZENBERG Prénom(s) Aurore

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 21061982 N° département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE

Adresse : N° 12 Voie Allée Max Jacob

Code postal 93270 Commune SEVRAN Pays

Titre (2) Nom patronymique YEBIO Prénom(s) Araya

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 10031960 N° département 99 Commune ASMARA Pays FRANCE

Adresse : N° 6 Voie Rue Gaston Dourdin

Code postal 93200 Commune SAINT-DENIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 78969463500010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AA DREAM

ADRESSE (voie) 12 Allée Max Jacob

CODE POSTAL 93270 VILLE SEVRAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AA DREAM
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000€
Siège social : 12 Allée Max Jacob 93270 Sevran

789 694 635 RCS Bobigny

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 19 juin 2023

L'an 2023,
Le 19 juin,
A 10 heures et 30 minutes

Les associés de la société AA DREAM, SARL au capital de 1 000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est à Sevran, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Mme INOCENCIO épouse LANZENBERG Aurore.

Sont présents :

- Mme LANZENBERG Aurore, propriétaire de 50 parts sociales, numérotées de 0 à 49 ;
- M. YEBIO Araya, propriétaire de 50 parts sociales, numérotées de 50 à 100 ;

Soit au total 2 associés présents, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : clôture des comptes annuels 2021

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2021.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- la feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

En totalité au compte "report à nouveau" qui de la somme de 17 903 euros, se trouve porté à la somme de 18 980 euros.

Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été versé aux associés.

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante :

- Capital social : 1 000 euros,
- Report à nouveau : 18 980 euros,
- Réserve légale : 100 euros,
- soit des capitaux propres de 20 080 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée Générale rappelle que Madame Aurore LANZENBERG n'a pas perçu de rémunération au titre de ses fonctions de gérante associée pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame LANZENBERG Aurore pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

La gérante

